



## Question 5

Il faut rééquilibrer le rapport de force entre le travail et le capital par une meilleure répartition du profit. Quels contre-pouvoirs dans l'entreprise ?

### Le syndicalisme comme autre pouvoir

Cité par nombre de contributeurs, le syndicalisme doit redevenir le principal contre-pouvoir et le moyen essentiel pour mettre en place un rapport de force plus favorable aux travailleurs. Le débat et les points de désaccord portent essentiellement sur les moyens de créer **un syndicalisme de masse, fort et représentatif**. Les contributeurs débattent :

- du rôle positif du dialogue social
- de l'adhésion syndicale : obligatoire, gratuite ou par incitation

« Les responsables politiques ne doivent pas avoir pour vocation d'affaiblir les syndicats, mais de favoriser des compromis, par un dialogue social clair. » **Protéger**

« Les PME sont absentes de la plupart des grèves nationales. Il n'est pas juste que leurs salariés aient si peu la possibilité de s'exprimer à travers la grève. » **Blaise Boudet**

« Les socialistes devraient prendre en considération la phrase de Jean Jaurès : « Qu'attendez-vous pour vous syndiquer et de quel droit prétendez-vous recueillir vous-mêmes, non syndiqués, le bénéfice de l'action que les syndiqués exercent au profit de tous ? » » **Grand Nord Avenir**

« Sans doute serait-il bon que le PS travaille de façon très étroite avec les syndicats; que ces derniers soient associés au projet de société auquel nous voulons contribuer. » **clomv**

### Des méthodes innovantes

Plusieurs contributions collectives proposent des solutions pour régénérer le syndicalisme et favoriser les adhésions : approche assurancielle, anticipation des mutations et des besoins en matière de formation...

« L'enjeu est d'instaurer une culture de la négociation en lieu et place des théories de l'affrontement. » **Militants de Roquefort les Pins**

« Pourquoi ne pas confier en cogestion aux syndicats la responsabilité de la formation ? Dotés de budgets et d'une offre de services, les syndicats pourraient attirer des adhérents réticents et reprendre pied dans les PME. » **Militants de Paris 13**

« Créer, comme dans les pays du Nord, des rencontres annuelles entre patronat et syndicats pour décider de la politique salariale. » **Gérard G**

# Question 5 (suite)

Il faut rééquilibrer le rapport de force entre le travail et le capital par une meilleure répartition du profit. Quels contre-pouvoirs dans l'entreprise ?

## Actionnariat salarié et représentation dans les conseils d'administration

Le sujet et les propositions sur l'actionnariat font l'objet d'un vif débat parmi les contributeurs. Certains estiment que l'actionnariat salarié et son corollaire qu'est la représentation des salariés au conseil d'administration des entreprises est susceptible de servir de contre-pouvoir. Les autres, au contraire, estiment que cela tend à aligner les salariés sur les besoins des actionnaires.

*« Obliger les entreprises, à partir d'une certaine taille, à redistribuer une partie des actions aux salariés et à leur garantir une place au conseil d'administration permettrait d'intéresser les salariés à la performance de l'entreprise et de relativiser le poids de la direction. Les salariés pourraient s'exprimer sur la santé de l'entreprise et sur la performance de leurs dirigeants. »*

**Tekawal**

*« Une participation importante des salariés au pool d'actionnaires-proprétaires est à la fois un moyen de dynamiser l'entreprise vers plus de créativité, d'efficacité et de meilleures conditions de travail. Contraindre à cela, de manière légale, serait une erreur et conduirait simplement les entreprises à éviter la France. En revanche, les y inciter fiscalement peut être une solution. »*

**Aube**

*« Les salariés sont déjà présents dans les conseils d'administration. Mais leur pouvoir est nul. C'est donc la représentativité des syndicats qu'il faut améliorer. »*

**Alain Loréal**

*« Sans aller jusqu'à proposer la (re)nationalisation d'entreprises, pourquoi ne pas encourager la capitalisation citoyenne ? J'y vois plusieurs avantages : les médias ne seraient plus contrôlés par des grands groupes, mais par les citoyens ; le profit serait mieux réparti ; le dialogue social serait facilité. »*

**Nicolas Gaborit**

## Un État arbitre et facilitateur

Plusieurs contributeurs, reprenant des propositions et des pistes introduites pendant la campagne présidentielle, estiment que l'État doit jouer un rôle de contre-pouvoir face aux entreprises.

Il pourrait également arbitrer davantage et animer le dialogue social.

Les incitations fiscales, ou au contraire, les pénalisations, sont le moyen le plus souvent évoqué pour donner à l'État un rôle vis-à-vis des entreprises.

*« Grâce au donnant-donnant, les pouvoirs publics peuvent encourager les entreprises qui ont un comportement social. »*

**Asse42**

*« Remboursement des subventions d'aide à l'embauche, voir pénalités pour les entreprises qui délocalisent. »*

**Josie**